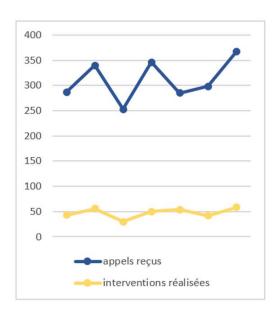


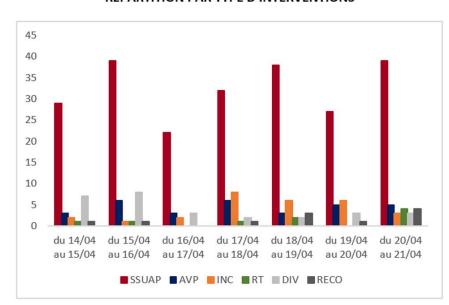


Activité opérationnelle

APPELS



RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTIONS



	du 14/04	du 15/04	du 16/04	du 17/04	du 18/04	du 19/04	du 20/04
	au 15/04	au 16/04	au 17/04	au 18/04	au 19/04	au 20/04	au 21/04
appels reçus	287	340	253	346	285	298	367
interventions réalisées	43	56	30	50	54	42	58

	du 14/04	du 15/04	du 16/04	du 17/04	du 18/04	du 19/04	du 20/04
	au 15/04	au 16/04	au 17/04	au 18/04	au 19/04	au 20/04	au 21/04
SSUAP	29	39	22	32	38	27	39
AVP	3	6	3	6	3	5	5
INC	2	1	2	8	6	6	3
RT ¹	1	1	0	1	2	0	4
DIV ²	7	8	3	2	2	3	3
RECO ³	1	1	0	1	3	1	4

¹ risques technologiques : concernant le gaz, les pollutions et les risques NRBCe.







² opérations diverses : concernant les animaux, les inondations, les ouvertures de porte, la protection des biens...

³ reconnaissances : reconnaissance spécifique, pour levée de doute...



- Interventions marquantes -

15 AVRIL

NEUVILLEL-DE-POITOU: intervention pour un feu de toiture dans une habitation R+1 + combles aménagés. Cinq appartements ont été impactés. La propagation aux bâtiments contigus a été stoppée par les sapeurs-pompiers. La sécurisation des planchers du bâtiment a été effectuée par l'équipe USAR. Cinq locataires ont été relogés par leurs propres moyens.

18 AVRIL

LEIGNES-SUR-FONTAINE: intervention pour un feu de hangar industriel - société de placage. L'incendie a été éteint au moyen de 2 lances. 3 véhicules ont été détruits et 2 autres ont été endommagés. Il n'y a pas eu de blessé et 5 personnes au chômage technique.











Actualités opérationnelles



© Anthony BOUTIN | UREP SDIS 86.

Retour sur l'intervention pour feu de toiture à Neuville-de-Poitou

Le samedi 15 avril à 11h38, le CTA a reçu plusieurs appels concernant un feu de toiture, au 20 rue Victor Hugo, angle rue de la Poste – commune de Neuville, conduisant à l'engagement de nombreux moyens.

À l'arrivée des premiers engins du CIS de Neuville (personnels au centre venant de reconditionner le matériel après la manœuvre mensuelle), le Chef de groupe a confirmé un feu de toiture entièrement embrasée, avec propagation au R+1 dans un immeuble R-1 R+1 + combles.

Le bâtiment, d'une emprise au sol estimée à 200m², est scindé comme suit :

RDC: 2 appartement/studio

R+1: 2 appartements dont 1 entièrement détruit par l'incendie Combles aménagées : 1 appartement entièrement détruit Le bâtiment impacté est mitoyen par les façades B et D

Aucun habitant n'était présent au moment du sinistre.

L'attaque a été réalisée par 3 lances à débit variables (LDV) en manœuvre dont 2 sur les échelles de Poitiers (30m et 18m)

4 objectifs principaux ont été définis :

1. Éteindre le feu

Le feu avec présence de "roll over" s'est propagé dans le plafond du 1er étage (multi couches : OSB, plancher structure bois d'origine, isolant, placo/plafond) a conduit les équipes à procéder, de manière minutieuse, au dégarnissage des plafonds des deux appartements, et de l'espace palier du 1er étage, afin de garantir une extinction complète.

2. Éviter la propagation aux tiers

Tout risque de propagation à la maison bourgeoise (R+1 + combles) mitoyenne en façade B a été pleinement écarté en début de soirée après contrôle par caméra thermique et au moyen du détecteur de monoxyde de carbone (CO).

3. Assurer la stabilité bâtimentaire

L'intervention complexe et délicate, de par, l'effondrement de la toiture et la charpente sur le plancher du dernier niveau, avec menace d'effondrement sur les niveaux inférieurs a nécessité l'intervention de l'unité de sauvetage, d'appui et de recherche (USAR), afin d'assurer la stabilité par la mise en place d'étais verticales du sous-sol au R+1.











4. Protéger les biens

Les sapeurs-pompiers ont assuré la préservation des biens présents dans les quatre appartements par leur évacuation et la mise à l'abri dans l'église située à 50 mètres. Un dégarnissage préventif sur un mètre de toiture en ardoises a été réalisé sur l'habitation mitoyenne en façade B, suivi d'une protection de bien par bâchage, avant l'intervention ultérieure d'un couvreur.

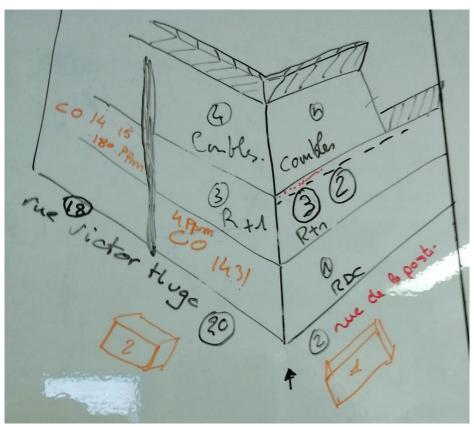
<u>Le bilan humain</u>: un sapeur-pompier a été blessé léger à une main et 5 locataires ont été relogés dans leur famille.

Au total: 54 sapeurs-pompiers ont été engagés et 16 engins/véhicules légers:

2 FPT - 2 EPS - VLCG VPCC et chaîne de Commandement V.Log - VARE - VPRO - VSDE VSAV+VSS+VLI 1 expert photographe

Félicitations à l'ensemble des sapeurs-pompiers et à la collaboration étroite interservices (*Enedis, GrDF*, services communaux, *Gendarmerie Nationale, Eaux de Vienne...*).

La concertation, l'expertise et le travail des différentes équipes ont permis de limiter les dégâts du sinistre.



Croquis opérationnel réalisé lors de l'intervention.

L'album photos est disponible sur le site www.sdis86.net















VISITE DE LA PRÉFECTURE DE LA VIENNE AU CENTRE DE FORMATION

Jeudi, Marie Jeanne Bellamy - Présidente du conseil d'administration du SDIS, et le Colonel hors classe Christophe LANDRIEAU - Directeur et chef de corps, ont accueilli au centre de formation des sapeurs-pompiers :

- Monsieur Jean-Marie GIRIER Préfet de la Vienne ;
- Monsieur Benoît BYRSKI, Sous-préfet de Montmorillon ;
- Madame Alice MALLICK Directrice de cabinet de la Préfecture de la Vienne ;
- Monsieur le Député Pascal LECAMP;
- Madame Claudie BAUVAIS maire de Valdivienne ;
- et Monsieur Patrick CHARRIER, maire de Chapelle-Viviers.

Le programme s'est déroulé en plusieurs étapes :

- La découverte du site et des stages en cours
- La présentation des caissons pédagogiques outils participant au développement de la performance et du partage de compétences
- La simulation de feux réels et #démonstration de techniques de lance avec les formateurs #incendie

Une visite qui a donné lieu à de nombreux échanges et renforce les relations interservice entre la Préfecture et le SDIS.



















Participez à la journée citoyenne de la Résilience le samedi 29 avril

Des stands et des animations des associations de sécurité Civile, des sapeurs-pompiers de la Vienne (SDIS 86) et de la Ville de Poitiers sont proposés Place Leclerc et à l'îlot Tison.





Site Internet de la Ville de Poitiers.

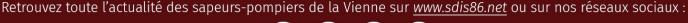
CITOYENNETE

Journée citoyenne de la Résilience : un challenge de brancardage à ne pas manquer à Poitiers

Publié il y a 5 jours le 16/04/2023 Par **Calypso**



Angers info















La Nouvelle République











POITIERS Une cycliste gravement blessée après une chute

Une cycliste qui descendait la rue des Carmélites à Poitiers au guidon d'un vélo à assistance électrique en libre-service a été victime, ce mercredi 19 avril, en fin de matinée, d'une perte de contrôle vers l'intersection avec la rue du Moulin-à-Vent. La cycliste est venue percuter violemment le mur d'une habitation. Un choc très violent pour lequel une équipe du Smur est venue en renfort des deux ambulances des pompiers mobilisées. En plus du choc physique subi par la cycliste, il a fallu prendre en charge le choc psychologique d'un témoin de l'accident. La police s'est rendue sur les lieux pour le constat d'usage et la régulation de la circulation. Une enquête a été ouverte pour déterminer si une défaillance des freins pourrait être à l'origine de l'accident.

La Nouvelle République











POITIERS Collision et bouchon à Pont-Achard

Un nouveau choc s'est produit en fin de journée, mercredi 19 avril vers 18 h 20, au redoutable carrefour Pont-Achard-Guynemer à Poitiers. Deux voitures se sont percutées à cette intersection redoutée et parfois déconcertante pour les néophytes. Une ambulance des pompiers s'est déplacée sur les lieux pour prendre en charge une victime. Et, faute de policiers présents sur place, ce sont les pompiers qui, une fois les premiers secours effectués, étaient en train de tenter de réguler les ardeurs des automobilistes qui contournaient les véhicules accidentés pour remonter le boulevard Pont-Achard. Un bouchon important commençait à s'étirer jusqu'à la gare et aussi dans le tunnel.

La Nouvelle République











VIDEO. Un incendie spectaculaire détruit une maison à Neuville-de-Poitou. Aucune victime n'est à déplorer

Publié le 15/04/2023 à 15h22 Écrit par Sophie Goux



Un spectaculaire incendie a détruit une maison en plein centre de Neuville-de-Poitou dans la Vienne. Pas de victime à déplorer, mais de nombreux moyens de secours ont été déployés.

Une quarantaine de sapeurs-pompiers et 10 véhicules ont été mobilisés ce samedi en fin de matinée à Neuville-de-Poitou dans la Vienne. Un incendie a partiellement détruit une habitation collective sans faire de victime.

L'appel aux secours a été fait aux environs de 11h30 et les pompiers dont dû déployer d'importants moyens, compte tenu du risque de propagation aux habitations voisines.

Notre collègue, Marie-Noëlle Missud qui se trouvait à Neuville, a pu enregistrer quelques images de l'intervention des pompiers.

La maire de la commune, Séverine Saint-Pé explique que cette grande maison était divisée en plusieurs logements et qu'il va falloir trouver des solutions de relogement au moins à partir de lundi. Il sera probablement fait appel à des chambres d'hôtes, meublées pour venir en aide aux personnes dont les meubles et les appareils électro ménagers ont été détruits par le feu.

Selon la maire, l'incendie serait d'origine électrique, mais c'est l'enquête qui devra l'établir avec certitude.

<u>VIDEO. Un incendie spectaculaire détruit une maison à Neuville-de-Poitou. Aucune victime n'est à déplorer (francetvinfo.fr)</u>













Gençay : le capitaine Jean-Pierre Fradet part à la retraite



Le Commandant Landrieux a remis la médaille du Sdis à Jean-Pierre Fradet. © Photo NR

Après trente-six années au sein du corps des sapeurs-pompiers volontaires de la Vienne, le capitaine Jean-Pierre Fradet, chef du centre de secours de Gençay, fait valoir ses droits à la retraite.

En présence d'élus, famille et collègues, le commandant Landrieux, du 5dis 86, lui a remis la médaille du 5dis, le 27 mars 2023. La capitaine a également reçu la médaille honneur de la reconnaissance fédérale argent pour son investissement.

Chef de centre et capitaine

Sapeur-pompier 2ª classe à ses débuts, en septembre 1986, il a gravi les échelons au fil des formations. Il devient sergent en 1992, adjoint au chef de centre en 1994, puis lieutenant en février 2000 et chef de centre en juin 2006, avant d'être nommé capitaine en février 2012.

Natif de Fleuré, Jean-Pierre Fradet est arrivé à Gençay à 29 ans. Président de l'amicale des sapeurspompiers de Gençay pendant dix ans, il a remporté les célèbres jeux Intervilles en tant que capitaine.



Très investi au sein du Sdis, il participera à l'ouverture en tant que formateur de la section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Civray, avant de créer la section JSP collège. Plus de 50 % de l'effectif du centre de secours est issu des JSP.













facebook

















